Cam
FRC
4962

LETTRE HISTORIQUE SUR LA MORT SUBLIME DE LOUIS XVI.

L'ŒUVRE d'iniquité préparée depuis un demi-siecle par la nouvelle philosophie est enfin consommée, et la France, sous le coup de la plus accablante douleur, voudroit pouvoir s'ensevelir dans le tombeau de son pere et de son roi.

A la vue des factieux, qu'elle frémit d'avoir enfanté, et qu'elle voudroit pouvoir vomir

M2W 8813

hors de son sein, elle tremble que leurs crimes ne lui soient imputés, tandis que le promoteur de l'exécution de Louis XVI, fait trophée de cette atrocité, et la mettroit volontiers en cantique, s'il en avoit l'esprit.

La convention nationale, qui ne devoit avoir lieu qu'après la troisieme législature, selon les termes de la constitution, s'assemble pour juger définitivement Louis XVI; et la mort de cet infortuné monarque, soudoyée par le chef des factieux, commandée par la force, se prononce au milieu des clameurs, sans qu'on ait fait droit sur l'excellent mémoire de l'avocat Deseze. Cette piece, quoique chef-d'œuvre de conviction, est regardée comme non-avenue, et Louis, plus maltraité que le dernier des criminels, n'obtient pour son jugement, ni le scrutin secret, ni les deux tiers des voix.

Chose d'autant plus révoltante, que ceux qui ne votent pas pour la mort, sont eux-mêmes menacés de mourir de la main des forcenés. Ils assiégent le château des Tuileries, ils s'emparent des tribunes, et l'on se persuade à leurs regards, comme à leurs cris

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

effrayans, qu'altérés du sang de leur roi, ils n'assouviront leur fureur, que lorsqu'ils pourront s'en abreuver à longs traits.

Des séances consécutives se prolongent jusqu'au matin ; l'on y résiste aux derniers et vigoureux efforts des défenseurs de Louis, on y décide qu'il n'y aura ni appel au peuple, ni sursis, et l'on y fixe enfin le moment funeste de la sanglante et barbare exécution.

Grand Dieu ! tu brises les rois dans les jours de ta colère, mais Louis plus ami du peuple qu'aucun de ses prédécesseurs, Louis modéré dans ses dépenses personnelles comme dans ses désirs, Louis qui défend à Versailles, ainsi qu'à Varennes et à Paris, de faire feu sur le moindre citoyen, tant il redoute l'effusion du sang, a-t-il donc mérité ton indignation ?

Ce qu'il y a de sûr, c'est que sans vouloir sonder les décrets de la divinité, tout honnête homme frémit à l'aspect d'un souverain traîné à l'échafaud par ses propres sujets.

Terrible exemple ! il n'y en avoit que deux dans l'histoire, Charle Ier, roi d'Angleterre, Osman III, empereur de Turquie ; et il faut que

ce soient des Français, les hommes jusqu'à la révolution, les plus sociables de l'Europe, et les plus policés, qui viennent par un pareil attentat, remettre sous les yeux du public, cette double atrocité.

Il faut qu'ils viennent provoquer la colere de toutes les puissances intéressées à venger leur propre cause, en s'armant contre la France, de maniere à faire couler des fleuves de sang.

Mais la consternation qui glace les esprits, suspend tout réflexion, et ne laisse en partage qu'une morne stupeur; la capitale en stagnation depuis quelques jours, semble un désert. On ne s'y rencontre que pour lever les mains et les yeux au ciel, sans avoir ni le courage de parler, ni la force de pousser un soupir.

Cependant cette tristesse universelle, ne change rien au décret prononcé, ou plutôt arraché. Louis apprend qu'il est jugé à mort, et il répond: *tant mieux, je ne serai plus dans l'incertitude.* Se promenant ensuite d'un air pensif, il demande un confesseur, et son entretien avec ses défensseurs, roule sur des choses indifférentes, comme si la nouvelle de son exécution lui étoit étrangere.

Il n'y a que sa famille dont la douleur ne connoit point d'intermede, sans en excepter le jeune dauphin qui, malgré la foiblesse de son âge, postule avec ardeur la liberté d'aller de section en section, solliciter la conservation *de son cher papa* .... aimable et malheureux enfant!

Louis revoit enfin les siens, et c'est trop peu dire, que les larmes se mêlent aux embrassemens les plus tendres. Quelle entrevue et quel moment! quand il faudra se séparer; Louis dans l'incertitude du sort de son épouse! ses enfans dans l'assurance de ne plus revoir leur pere que dans l'histoire.

Les minutes se comptent, la douleur éprouve des redoublemens, à mesure que la derniere heure s'approche, et Louis toujours rempli de l'amour de la justice, écrit à la convention nationale pour lui recommander sa famille, ses domestiques, et la prolongation de trois jours dont il croit avoir besoin pour se préparer à la mort.

On les lui refuse, ne voulant pas qu'il soit dit dans la postérité que Louis XVI depuis

quatre années, ait éprouvé la moindre consolation.

Minuit sonne, la fatale journée du 21 janvier commence, et dès cinq heures du matin le bruit allarmant des tambours répand l'effroi jusque dans les alcoves les plus enfoncées; on se reveille en sursaut, on croit rêver, lors même que l'ordre de la marche régée par Santerre, ne laisse plus de doute sur le malheur qui se prépare.

Déjà les terribles avant-coureurs de la funeste et coupable victoire remportée sur l'impuissance de Louis XVI, qui dans les fers depuis cinq mois, n'a pas même les moyens de faire entendre sa voix, annoncent enfin aux Français qu'ils sont au moment de ne plus avoir de roi. L'effrayant cortege part du Temple sur les huit heures, il s'avance au milieu des spectateurs dont les uns joyeusement barbares, les autres profondément consternés, apperçoivent enfin la lugubre voiture où l'infortuné Louis XVI, ayant à ses côtés l'abbé Fermont son confesseur, prêtre irlandois, aussi vertueux qu'eclairé, va d'un air serein chercher la mort.

Quelle différence entre cette journée et

celle où Louis, arrivant à Cherbourg, précédé des cris de l'allegresse, où Louis, l'objet de l'enthousiasme que produisent les vertus, se vit presque adoré.

Cependant c'est le même roi, et il n'a pas changé ; mais on a égaré le peuple, qui ne se montre cruel, que parce qu'on lui persuade que Louis est un tyran.

Déjà il est en face des Tuileries, à la place nommée la *Révolution* ; et presque sur les débris de la statue de Louis XV, ne perdant rien de son courage et de sa dignité, il vole à l'échafaud, tandis que son confesseur lui adresse ces sublimes paroles : *Allez, fils de S. Louis, montez aux cieux.*

On l'entend, malgré le bruit des tambours, prononcer d'une voix forte, ces mots, que le ciel même a recueillis : *je meurs innocent, je pardonne à mes ennemis, je désire que ma mort puisse être utile à la patrie*, etc....

Mais Santerre ne lui donne pas le tems de continuer, et Louis XVI, le soixante-septieme roi de la monarchie française, expire enfin à l'âge de trente huit ans

665

et demi, sous le fer qui tranche le fil de ses jours.

Des morceaux de papier trempés dans son sang, servent de jouet à des forcenés, tandis que des hommes vertueux se procurent une partie de ses cheveux, comme les précieux restes d'un martyr.

On transporte son corps à la Magdelaine, et pour le soustraire à la férocité des factieux qui rugissent dans l'impatience de le mettre en lambeaux, on le jette dans la chaux vive; mais ses vertus lui servent de mausolée, et son testament digne *du roi très-chrétien*, l'emporte sur toutes les productions de cette stupide et stérile philosophie qui trouve de la grandeur à finir comme la bête.

Epitaphe.

Ci-gît Louis, qui, malgré ses bienfaits,
Fut immolé par ses propres sujets,
Et qui, par un courage inconnu dans l'histoire,
Fit de son échafaud le trône de sa gloire.

FIN.